

# ECOLE CERTIFIANTE UIMM

## Cycle Référent Prévention Santé Sécurité et Environnement

### OBJECTIFS

Animer une démarche de prévention Santé Sécurité et Environnement

Sensibiliser et former tous les niveaux de l'organisation pour développer une culture de prévention au quotidien

Contribuer à l'amélioration des conditions de travail

Identifier et évaluer les risques professionnels et environnementaux

Analyser les événements significatifs

### LES FORCES DE L'ECOLE

- ↳ Une Ecole certifiée par l'UIMM.
- ↳ Une équipe de consultants et de Professionnels.

### PUBLIC

Salarié(e) désigné(e) compétent(e) par son employeur.

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2012, l'employeur, quelle que soit la taille et le secteur de son entreprise, doit désigner un référent en Santé Sécurité du Travail déjà compétent ou formé spécifiquement.

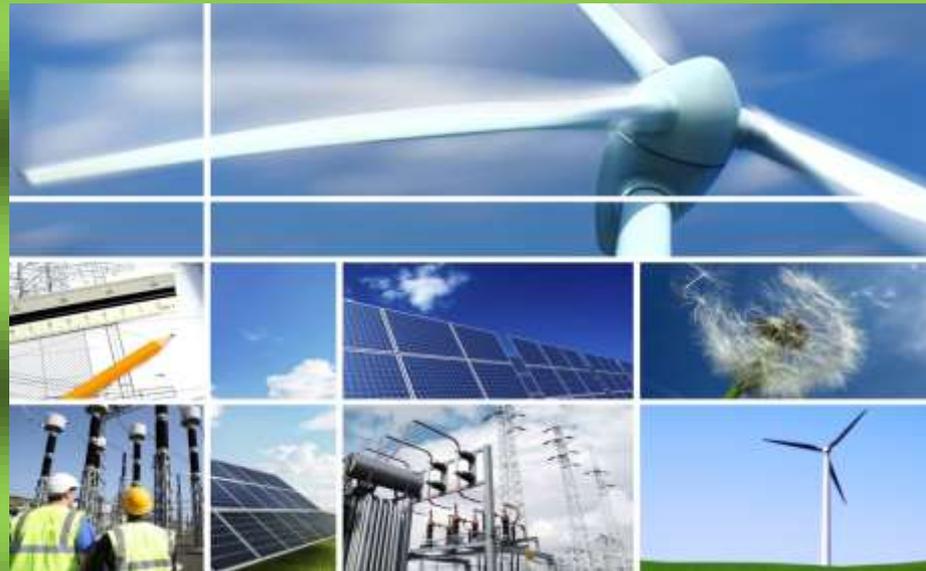
#### Votre Contact :

**AFPI Nord Franche-Comté :**

Stéphanie GUILLOT

☎ 03.81.32.67.51

[stephanie.guillot@formation-industries-fc.fr](mailto:stephanie.guillot@formation-industries-fc.fr)



### LA FORMATION

#### ■ Modules de formation (8 jours) :

- La réglementation Santé, Sécurité au Travail (2 jours)
- L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique (1 jour)
- L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents (1 jour)
- Relations entre entreprises (1 jour)
- Gestion des accidents de travail (1 jour)
- Les conditions de travail (1 jour)

#### ■ Certification : examen final (1 jour)

### MODALITÉS

- **Durée :** 8 jours
- **Dates :** Démarrage le 11 octobre 2019
- **Lieux :** Exincourt / Besançon
- **Coût :** 270 € HT / jour / personne (cycle complet)  
290 € HT / jour / personne (par module)